

17 Question de M. Jean-Luc Crucke au ministre de l'Emploi sur "le coût des quinquagénaires sur le marché de l'emploi" (n° 2083)

17 Vraag van de heer Jean-Luc Crucke aan de minister van Werk over "de kosten van vijftigers op de arbeidsmarkt" (nr. 2083)

17.01 **Jean-Luc Crucke** (MR): Monsieur le président, monsieur le ministre, j'espère que vous pourrez vous atteler à ce dossier avant le 23 mars et qui concerne les personnes de plus de 50 ans.

Monsieur le ministre, l'OCDE a attiré l'attention sur le nombre peu élevé d'embauche de demandeurs d'emplois de plus de 50 ans et a surtout mis en évidence le coût particulièrement élevé des travailleurs de plus de 50 ans en précisant qu'en Belgique, ceux-ci gagnent environ 60% de plus que leurs plus jeunes collègues. Cette situation explique un taux d'embauche très réduit de 2% des demandeurs d'emploi appartenant à cette tranche d'âge.

Cette enquête est très intéressante car la situation est différente dans d'autres pays. C'est le cas notamment de la Grande-Bretagne. Évidemment, on me rétorquera que le libéralisme sauvage y est de rigueur. Mais c'est aussi le cas au Danemark, en Finlande, au Canada où ce genre de pratique ne me semble pas pouvoir être invoqué.

Il est évident – ce point de vue est partagé par tous y compris par les partenaires sociaux – que le taux d'emploi des aînés devrait être plus élevé. En effet, ils ont une expérience dont on ne profite pas assez. Il est vrai qu'ils coûtent plus cher, mais je répète qu'ils bénéficient d'une expérience que personne ne conteste.

Monsieur le ministre, mes questions sont les suivantes:

- Confirmez-vous le constat qui est fait par l'OCDE?
- Des mesures particulières ont-elles été prises? Si oui, lesquelles? Je dois vous avouer que j'ai lu un communiqué de l'Agence Belga, hier, qui répondait à ma question, en tout cas en ce qui concerne les secteurs du textile et du bois, pour lesquels des incitants pourraient être prévus et des moyens octroyés dans le cadre du Fonds espoir, ce par le biais d'accords collatéraux? Peut-être me confirmerez-vous cette information aujourd'hui?
- Peut-on considérer que cette question fait partie des priorités de la politique de l'emploi? Si c'est le cas, il est nécessaire que tous les acteurs tentent de trouver une solution.

17.02 **Josly Piette**, ministre: Monsieur le président, je serai bref.

Monsieur Crucke, je partage votre analyse du problème. Un défi doit effectivement être relevé pour tenter de résoudre le problème des demandeurs d'emploi de plus de 45 ans; vous voyez que je descends

17.01 **Jean-Luc Crucke** (MR): Bevestigt u de bevindingen van de OESO in verband met de lage indienstnemingsgraad (2 procent) van vijftigplussers en het feit dat die werknemers in ons land veel kosten omdat zij 60 procent meer verdienen dan hun jonge collega's? De werkgelegenheidsgraad van de ouderen, die een zekere nuttige ervaring hebben opgebouwd, zou veel hoger moeten liggen.

Werden er in dat verband bijzondere maatregelen getroffen? Volgens Belga zouden er in de textiel- en de houtsector stimulerende maatregelen kunnen worden genomen en zouden er in het kader van het desbetreffende fonds middelen kunnen worden toegekend.

Behoort dat tot de prioriteiten van het werkgelegenheidsbeleid?

17.02 **Minister Josly Piette**: Volgens mij gaat het daarbij ook al om de vijfenveertigplussers.

Het Generatiepact heeft voor

encore!. Des réponses aux questions que vous avez soulevées doivent être trouvées.

Cela dit, en ce qui concerne le coût du travail, il faut reconnaître que le Pacte de solidarité entre les générations a apporté des ouvertures importantes en matière d'employabilité des plus de 45 ans via des réductions de cotisation, de mesures d'accompagnement, etc. Je ne citerai pas ici les chiffres qui ont fait l'objet de négociations et qui ont reçu l'aval des partenaires sociaux dans l'accord interprofessionnel. Vous pouvez donc être assuré que le problème a bien été pris en main.

Vous avez également fait état d'un communiqué de l'Agence Belga.

Cet exemple a été initié par mon prédécesseur, Peter Vanvelthoven. Dans le cadre de cette démarche, les partenaires sociaux ont décidé de cibler, dans certains secteurs, les opérations ponctuelles à mener, avec des accords négociés entre les patrons et les travailleurs du secteur, amplifiés par le département de l'Emploi. Certains secteurs ont dès à présent décidé de se lancer dans cette opération. Vous avez vous-même soulevé l'exemple de l'ameublement et du textile, mais d'autres suivront. D'autres départements négocient pour amplifier l'occupation des plus de 45 ans.

Si l'on cumule les réductions de cotisations, les décisions prises lors du Pacte des générations, plus les actuels accords sectoriels, nous obtenons les réponses à votre question sur le coût des quinquagénaires sur le marché du travail.

17.03 Jean-Luc Crucke (MR): Monsieur le président, je remercie le ministre pour sa réponse. Il voit bien qu'il existe des sujets à propos desquels nos deux partis sont sur la même longueur d'ondes, même entre les hommes. Je le remercie pour l'appréciation favorable quant au Pacte entre les générations.

Après les avoir lues dans le "Belga", j'ai entendu les mesures prises dans ces deux secteurs et je crois qu'elles vont dans le bon sens.

Monsieur le ministre, vous avez terminé par ce qui m'est cher: la réduction des cotisations sociales.

Mon père me répétait sans cesse – et je le combattais à l'époque vu que j'avais des idées un peu d'extrême gauche, monsieur le ministre – que "ce qui coûte n'est pas ce que gagne la personne, car le travailleur a mérité ce qu'il a en mains, qu'il a bossé pour l'obtenir, même si cela coûte cher, mais ce qui coûte, c'est ce qu'il y a en plus et ce qu'on nous impose". À l'époque, je disais qu'il fallait embaucher plus. Avec le temps, on finit même par se rapprocher de ses parents, en tombant dans ce que j'appelle une bonne philosophie libérale de base.

*L'incident est clos.
Het incident is gesloten.*

belangrijke mogelijkheden gezorgd inzake de arbeidskansen van vijftienveertigplussers via bijdrageverminderingen, flankerende maatregelen, enz.

De sociale partners hebben besloten zich in bepaalde sectoren toe te leggen op gerichte acties, op basis van overeenkomsten die werden gesloten na onderhandelingen met de werkgevers en de werknemers van de sector, en die uitgebreid werden door het departement Tewerkstelling. Bepaalde sectoren hebben nu al beslist daarin mee te gaan. U gaf zelf al het voorbeeld van de meubel- en textielsector, maar nog anderen zullen dat voorbeeld volgen. Andere departementen voeren besprekingen om meer 45-plussers in dienst te nemen.

17.03 Jean-Luc Crucke (MR): De minister ziet nu in dat er wel degelijk onderwerpen zijn waarover onze twee partijen op dezelfde golflengte zitten. De maatregelen die werden aangekondigd door het persagentschap Belga gaan in de goede richting.